

Avis important concernant des changements à votre compte de carte de Récompenses^{MC} Walmart Mastercard^{MD}

Le 19 octobre 2023, nous apporterons des changements à votre compte de carte de Récompenses^{MC} Walmart Mastercard^{MD} émis par la Banque Fairstone du Canada.

Nous vous envoyons cet avis maintenant pour vous donner l'occasion d'examiner ces changements avant leur entrée en vigueur.

Déclaration relative à votre carte de Récompenses Walmart Mastercard

La déclaration qui vous a été fournie lorsque vous avez reçu votre carte sera mise à jour pour refléter les changements suivants :

- Un changement aux taux d'intérêt préférentiels et standard des cartes et au taux d'intérêt rajusté de la carte préférentiel

Pour faciliter la consultation, le tableau suivant montre les taux actuels de la déclaration et les taux mis à jour liés à ces changements (les changements sont soulignés pour les mettre en évidence). Les autres modalités de la déclaration demeurent les mêmes.

	Terme actuel	Terme en vigueur le 19 octobre 2023
Taux d'intérêt annuels	<p>Pour les résidents hors du Québec : Carte à taux préférentiel 19,89 %* est le taux d'intérêt.</p> <p>Pour les résidents du Québec : Carte à taux préférentiel 19,89 %* est le taux d'intérêt.</p>	<p>Pour les résidents hors du Québec : Carte à taux préférentiel 20,89 %* est le taux d'intérêt.</p> <p>Pour les résidents du Québec : Carte à taux préférentiel 20,89 %* est le taux d'intérêt.</p>
	<p>Carte à taux standard† 25,99 %* est le taux d'intérêt.</p> <p>Vous avez fait une demande pour obtenir notre carte à taux préférentiel. Si vous n'êtes pas approuvé pour la carte à taux préférentiel, vous reconnaissiez que vous faites aussi une demande pour la carte à taux standard et vous autorisez que votre demande soit considérée pour les deux cartes.</p> <p>†Le taux standard n'est pas offert aux résidents du Québec et les demandes seront traitées seulement en relation à la carte taux préférentiel pour les résidents du Québec.</p>	<p>Carte à taux standard† 26.99%* est le taux d'intérêt.</p> <p>Vous avez fait une demande pour obtenir notre carte à taux préférentiel. Si vous n'êtes pas approuvé pour la carte à taux préférentiel, vous reconnaissiez que vous faites aussi une demande pour la carte à taux standard et vous autorisez que votre demande soit considérée pour les deux cartes.</p> <p>†Le taux standard n'est pas offert aux résidents du Québec et les demandes seront traitées seulement en relation à la carte taux préférentiel pour les résidents du Québec.</p>
	<p>Si vous ne faites pas au moins le paiement minimal au plus tard à la date d'échéance indiquée sur le relevé à l'égard de deux (2) périodes de facturation comprises dans une période donnée de douze (12) mois, le taux d'intérêt et le taux d'intérêt pour les avances de fonds de votre carte à taux préférentiel peuvent passer au taux rajusté de 25,99 %, et au taux rajusté de 29,89 %, pour votre carte à taux standard, au premier jour de la période de facturation suivante.</p>	<p>Si vous ne faites pas au moins le paiement minimal au plus tard à la date d'échéance indiquée sur le relevé à l'égard de deux (2) périodes de facturation comprises dans une période donnée de douze (12) mois, le taux d'intérêt et le taux d'intérêt pour les avances de fonds de votre carte à taux préférentiel peuvent passer au taux rajusté de 26,99 %, et au taux rajusté de 29,89 %, pour votre carte à taux standard, au premier jour de la période de facturation suivante.</p>

* Pour les résidents du Québec, les expressions Taux d'intérêt, Taux d'intérêt sur avances de fonds et Taux rajusté sont des taux de crédit au sens de la Loi sur la protection du consommateur du Québec.

Votre convention du titulaire de carte de Récompenses Walmart Mastercard

Pour appuyer les changements susmentionnés apportés à votre déclaration, votre convention du titulaire de carte (que vous pouvez trouver à l'adresse recompenseswalmart.ca/conventiondutitulairedecarte) sera mise à jour pour refléter ce qui suit (les changements sont soulignés pour les mettre en évidence) :

Terme actuel	Terme en vigueur le 19 octobre 2023																																																																																																				
<p>9.7. Pour chaque catégorie, nous déterminons (1) le solde quotidien moyen et les frais dans cette catégorie pour la période de facturation et (2) le taux d'intérêt quotidien pour cette catégorie pour cette période de facturation. Nous multiplions ensuite le solde moyen quotidien pour chaque catégorie par le taux d'intérêt quotidien pour chaque catégorie, puis par le nombre de jours dans la période, et nous ajoutons ce montant à votre solde pour chaque catégorie.</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <thead> <tr> <th colspan="5">EXEMPLES DES INTÉRÊTS/FRAIS DE CRÉDIT POUR UNE PÉRIODE DE FACTURATION DE 30 JOURS SUR UN SOLDE DE :</th></tr> <tr> <th></th> <th>Taux *</th> <th>500 \$</th> <th>1 000 \$</th> <th>3 000 \$</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Carte à taux préférentiel</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Taux d'intérêt</td> <td>19,89 %</td> <td>8,17 \$</td> <td>16,35 \$</td> <td>49,04 \$</td> </tr> <tr> <td>Taux d'intérêt sur avance de fonds</td> <td>22,97 %</td> <td>9,44 \$</td> <td>18,88 \$</td> <td>56,64 \$</td> </tr> <tr> <td>Taux rajusté</td> <td>25,99 %</td> <td>10,68 \$</td> <td>21,36 \$</td> <td>64,08 \$</td> </tr> <tr> <td>Carte à taux standard[#]</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Taux d'intérêt</td> <td>25,99 %</td> <td>10,68 \$</td> <td>21,36 \$</td> <td>64,08 \$</td> </tr> <tr> <td>Taux d'intérêt sur avance de fonds</td> <td>27,99 %</td> <td>11,50 \$</td> <td>23,00 \$</td> <td>69,02 \$</td> </tr> <tr> <td>Taux rajusté</td> <td>29,89 %</td> <td>12,28 \$</td> <td>24,57 \$</td> <td>73,70 \$</td> </tr> </tbody> </table> <p>* Pour les résidents du Québec, les expressions Taux d'intérêt, Taux d'intérêt sur avances de fonds et Taux rajusté sont des taux de crédit au sens de la Loi sur la protection du consommateur du Québec. [#] Le taux standard n'est pas offert aux résidents du Québec.</p>	EXEMPLES DES INTÉRÊTS/FRAIS DE CRÉDIT POUR UNE PÉRIODE DE FACTURATION DE 30 JOURS SUR UN SOLDE DE :						Taux *	500 \$	1 000 \$	3 000 \$	Carte à taux préférentiel					Taux d'intérêt	19,89 %	8,17 \$	16,35 \$	49,04 \$	Taux d'intérêt sur avance de fonds	22,97 %	9,44 \$	18,88 \$	56,64 \$	Taux rajusté	25,99 %	10,68 \$	21,36 \$	64,08 \$	Carte à taux standard [#]					Taux d'intérêt	25,99 %	10,68 \$	21,36 \$	64,08 \$	Taux d'intérêt sur avance de fonds	27,99 %	11,50 \$	23,00 \$	69,02 \$	Taux rajusté	29,89 %	12,28 \$	24,57 \$	73,70 \$	<p>9.7. Pour chaque catégorie, nous déterminons (1) le solde quotidien moyen et les frais dans cette catégorie pour la période de facturation et (2) le taux d'intérêt quotidien pour cette catégorie pour cette période de facturation. Nous multiplions ensuite le solde moyen quotidien pour chaque catégorie par le taux d'intérêt quotidien pour chaque catégorie, puis par le nombre de jours dans la période, et nous ajoutons ce montant à votre solde pour chaque catégorie.</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <thead> <tr> <th colspan="5">EXEMPLES DES INTÉRÊTS/FRAIS DE CRÉDIT POUR UNE PÉRIODE DE FACTURATION DE 30 JOURS SUR UN SOLDE DE :</th></tr> <tr> <th></th> <th>Taux *</th> <th>500 \$</th> <th>1 000 \$</th> <th>3 000 \$</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Carte à taux préférentiel</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Taux d'intérêt</td> <td>20,89 %</td> <td>8,58 \$</td> <td>17,17 \$</td> <td>51,51 \$</td> </tr> <tr> <td>Taux d'intérêt sur avance de fonds</td> <td>22,97 %</td> <td>9,44 \$</td> <td>18,88 \$</td> <td>56,64 \$</td> </tr> <tr> <td>Taux rajusté</td> <td>26,99 %</td> <td>11,09 \$</td> <td>22,18 \$</td> <td>66,55 \$</td> </tr> <tr> <td>Carte à taux standard[#]</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Taux d'intérêt</td> <td>26,99 %</td> <td>11,09 \$</td> <td>22,18 \$</td> <td>66,55 \$</td> </tr> <tr> <td>Taux d'intérêt sur avance de fonds</td> <td>27,99 %</td> <td>11,50 \$</td> <td>23,00 \$</td> <td>69,02 \$</td> </tr> <tr> <td>Taux rajusté</td> <td>29,89 %</td> <td>12,28 \$</td> <td>24,57 \$</td> <td>73,70 \$</td> </tr> </tbody> </table> <p>* Pour les résidents du Québec, les expressions Taux d'intérêt, Taux d'intérêt sur avances de fonds et Taux rajusté sont des taux de crédit au sens de la Loi sur la protection du consommateur du Québec. [#] Le taux standard n'est pas offert aux résidents du Québec.</p>	EXEMPLES DES INTÉRÊTS/FRAIS DE CRÉDIT POUR UNE PÉRIODE DE FACTURATION DE 30 JOURS SUR UN SOLDE DE :						Taux *	500 \$	1 000 \$	3 000 \$	Carte à taux préférentiel					Taux d'intérêt	20,89 %	8,58 \$	17,17 \$	51,51 \$	Taux d'intérêt sur avance de fonds	22,97 %	9,44 \$	18,88 \$	56,64 \$	Taux rajusté	26,99 %	11,09 \$	22,18 \$	66,55 \$	Carte à taux standard [#]					Taux d'intérêt	26,99 %	11,09 \$	22,18 \$	66,55 \$	Taux d'intérêt sur avance de fonds	27,99 %	11,50 \$	23,00 \$	69,02 \$	Taux rajusté	29,89 %	12,28 \$	24,57 \$	73,70 \$
EXEMPLES DES INTÉRÊTS/FRAIS DE CRÉDIT POUR UNE PÉRIODE DE FACTURATION DE 30 JOURS SUR UN SOLDE DE :																																																																																																					
	Taux *	500 \$	1 000 \$	3 000 \$																																																																																																	
Carte à taux préférentiel																																																																																																					
Taux d'intérêt	19,89 %	8,17 \$	16,35 \$	49,04 \$																																																																																																	
Taux d'intérêt sur avance de fonds	22,97 %	9,44 \$	18,88 \$	56,64 \$																																																																																																	
Taux rajusté	25,99 %	10,68 \$	21,36 \$	64,08 \$																																																																																																	
Carte à taux standard [#]																																																																																																					
Taux d'intérêt	25,99 %	10,68 \$	21,36 \$	64,08 \$																																																																																																	
Taux d'intérêt sur avance de fonds	27,99 %	11,50 \$	23,00 \$	69,02 \$																																																																																																	
Taux rajusté	29,89 %	12,28 \$	24,57 \$	73,70 \$																																																																																																	
EXEMPLES DES INTÉRÊTS/FRAIS DE CRÉDIT POUR UNE PÉRIODE DE FACTURATION DE 30 JOURS SUR UN SOLDE DE :																																																																																																					
	Taux *	500 \$	1 000 \$	3 000 \$																																																																																																	
Carte à taux préférentiel																																																																																																					
Taux d'intérêt	20,89 %	8,58 \$	17,17 \$	51,51 \$																																																																																																	
Taux d'intérêt sur avance de fonds	22,97 %	9,44 \$	18,88 \$	56,64 \$																																																																																																	
Taux rajusté	26,99 %	11,09 \$	22,18 \$	66,55 \$																																																																																																	
Carte à taux standard [#]																																																																																																					
Taux d'intérêt	26,99 %	11,09 \$	22,18 \$	66,55 \$																																																																																																	
Taux d'intérêt sur avance de fonds	27,99 %	11,50 \$	23,00 \$	69,02 \$																																																																																																	
Taux rajusté	29,89 %	12,28 \$	24,57 \$	73,70 \$																																																																																																	

En continuant à utiliser votre compte de carte de Récompenses Walmart Mastercard après la date d'entrée en vigueur des changements apportés à la convention du titulaire de carte et à la déclaration, vous acceptez ces changements.

Foire aux questions concernant ce changement à votre carte de Récompenses Walmart Mastercard.

Q : Pourquoi le taux d'intérêt de ma carte de crédit augmente-t-il?

R : Nous réexaminons et ajustons périodiquement les modalités de nos cartes de crédit afin de pouvoir continuer à offrir des avantages intéressants. En raison de divers facteurs, notamment l'évolution des conditions du marché et les coûts liés à l'octroi de crédits, nous avons pris la décision d'augmenter les taux d'intérêt de nos cartes de crédit.

Q : La hausse du taux d'intérêt sera en vigueur à partir de quelle date?

R : La hausse du taux d'intérêt sera en vigueur à partir du 19 octobre 2023.

Q : Comment l'augmentation du taux d'intérêt va-t-elle m'affecter?

R : Si vous reportez un solde d'un mois à l'autre, l'augmentation du taux d'intérêt se traduira par des frais financiers plus élevés sur vos soldes impayés. Il est important de consulter votre relevé de carte de crédit et de comprendre l'impact de ce changement sur votre situation financière globale.

Q : La hausse du taux d'intérêt s'appliquera-t-elle aux nouveaux achats, aux transferts de solde et aux avances de fonds?

R : L'augmentation du taux d'intérêt s'appliquera aux soldes impayés et aux nouvelles transactions d'achat sur votre carte de crédit. Le taux d'intérêt ne change pas pour les transferts de solde et les avances de fonds.

Q : La hausse du taux d'intérêt affectera-t-elle ma cote de crédit?

R : La hausse du taux d'intérêt en elle-même n'a pas d'incidence directe sur votre cote de crédit. Toutefois, si l'augmentation entraîne des soldes plus élevés ou des difficultés à effectuer les paiements, elle peut affecter votre cote de crédit. Il est essentiel de gérer votre carte de crédit de manière responsable et d'effectuer les paiements en temps voulu pour maintenir un profil de crédit sain.